

N/REF : 21/07/2026 10H42 C:263467 I:34532
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mardi 21/07/2026 a 10H42

IMMOBILIERE BERLIOZ

**7A CHEMIN DES PRES
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : CHAT.PRINCES EVEQUE
20 ROUTE D'URIAGE
.
38320 HERBEYS

St Martin-H, le 31 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE CHATEAU DES EVEQUES HERBEYS
M MOHAMED 06 84 90 18 25

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COLLECTEUR D'EVACUATION GENERAL

Donneur d'ordre : Mme M. LANDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/07/2026 A 08H15
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA PIPE
EXTERIEURE
CREATION D'UNE TRAPPE DANS LA PIPE DU WC
EXTRACTION DE MATIERES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
REBOUCHAGE DU TROU PAR UN BOUCHON PVC 32

LE 24/07 A 20H15 :
PAS DE REPONSE DE MR MOHAMED.
REPLI.

LE 31/07/2026 A 10H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MOHAMED
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'ÉVACUATION DU WC DEPUIS LE BOUCHON DE
VISITE DIAMETRE 32 DÉJÀ CRÉÉ
DÉBOUCHAGE PARTIEL
PREVOIR LE PASSAGE CAMERA CAR LE FURET S'EST BLOQUÉ A UN ENDROIT, REUSSI
A LE DÉBLOQUER CEPENDANT IL FAUDRAIT LOCALISER LE PROBLEME
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 31/07/26 A 17H01
MAGALI.LANDO@IMMOBILIERE-BERLIOZ.FR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 22/07	1	124,98	124,98
1,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 24/07	3	68,75	68,75
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 31/07	4	124,98	249,96
TOTAL H.T.				443,69
T.V.A. a 10,00%				44,36
TOTAL T.T.C.En EURO				488,05

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN